

Techniciens

1^e promotion plan de requalification

Observatoire de la formation



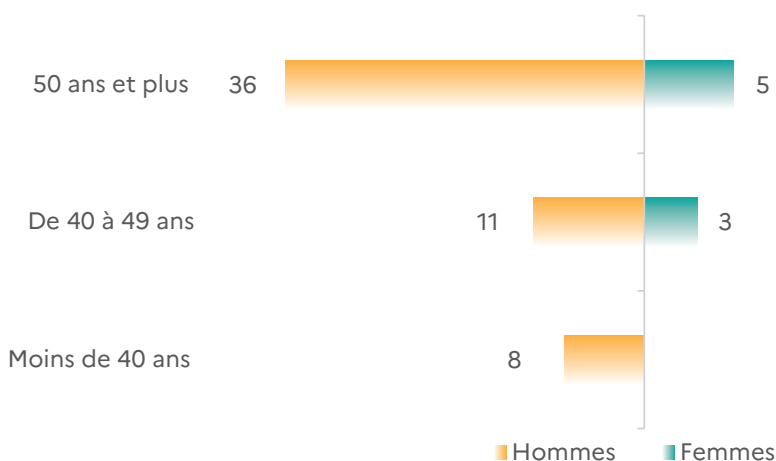
À RETENIR

- > 65 agents sont entrés en formation le 20 septembre 2021 pour une durée de 5 semaines.
- > 64 ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 98%.
- > 55 hommes et 8 femmes¹
- > Âge moyen : 50,5 ans
- > Les agents sont majoritairement diplômés du baccalauréat.
- > Leur première motivation réside dans les fonctions d'encadrement et le poste à responsabilité que leur offre ce grade.
- > En début de formation, les agents envisagent, à parts égales, de monter en grade ou de faire carrière dans le grade de technicien.

OCTOBRE 2021

Profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition par genre et catégories d'âge - Effectifs¹



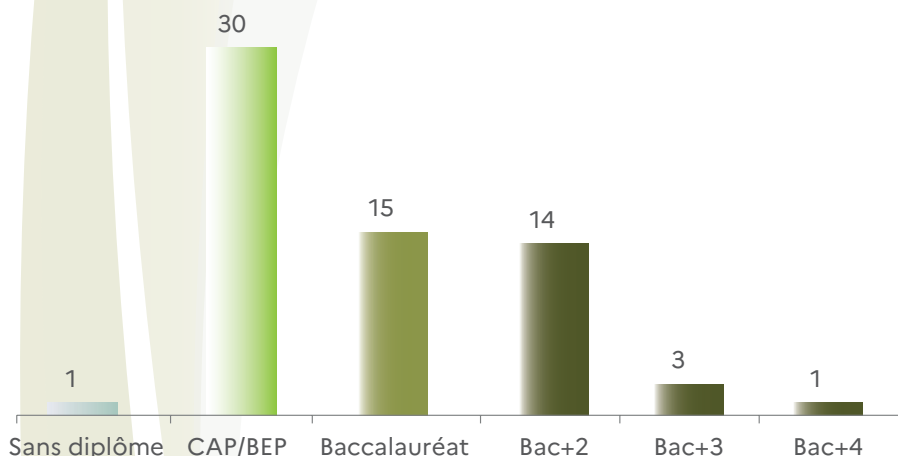
La première promotion de techniciens « plan de requalification » est constituée de 55 hommes et 8 femmes, âgés de 51 ans en moyenne. Les hommes et les femmes semblent répartis de façon semblable entre les catégories d'âge, si ce n'est que la tranche des moins de 40 ans n'est pas représentée chez les femmes. Les femmes, ainsi plus âgées, ont 52,4 ans en moyenne, contre 50,2 ans pour les hommes.

Concernant leur situation matrimoniale², les agents sont principalement en couple (49 mentions), avec une majorité de mariés (37). Les autres personnes en couple sont en union libre (8), ou bien pacées (4). Les célibataires sont au nombre de 13, dont 6 divorcés. Par ailleurs, 50 agents sont parents, de deux enfants en moyenne.

¹ Une personne n'a pas mentionné son genre.

² Deux personnes n'ont pas précisé leur situation matrimoniale.

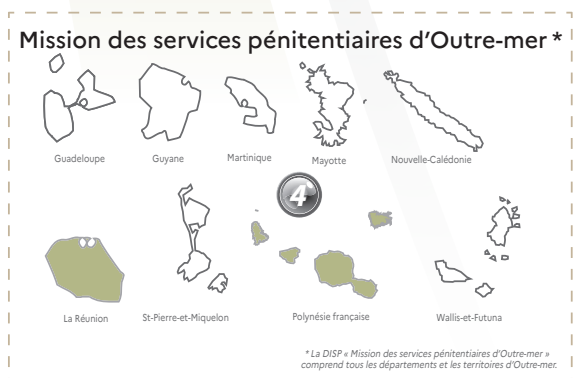
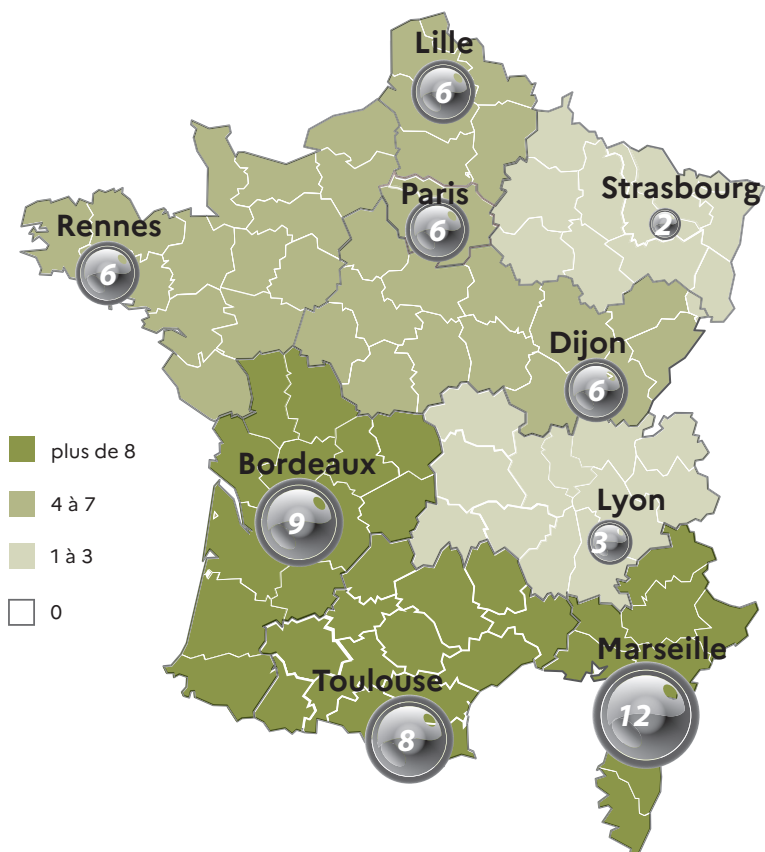
Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



La majorité des agents sont titulaires du baccalauréat : 33 le possèdent, soit 6 répondants sur 10. Le deuxième diplôme le plus mentionné par les agents est le CAP / BEP (30). Enfin, 17 répondants sont titulaires d'un diplôme du supérieur, principalement d'un Bac+2 (14). Un seul répondant n'a validé aucun diplôme. Les domaines d'études sont assez variés, les plus mentionnés étant le BTP et l'architecture (17 citations), l'industrie (12), les sciences (9), ainsi que l'hôtellerie, la restauration et le tourisme (9).

Graphique 3 : Répartition par origine géographique avant le concours – Proportions³

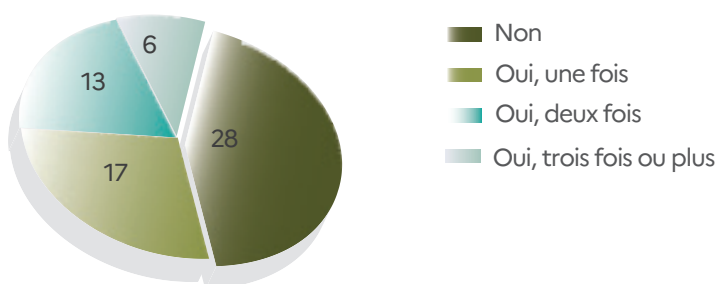
Les agents proviennent principalement des DISP de Marseille (12), Bordeaux (9) et Toulouse (8). Celles de Dijon, Lille, Paris et Rennes sont représentées par 6 répondants chacune. La DISP de la Mission Outre-mer est citée par 4 agents (ayant passé le concours à La Réunion et en Polynésie Française), et celles de Lyon et de Strasbourg ferment la marche avec respectivement 3 et 2 répondants les ayant mentionnées.



³ Deux personnes n'ont pas mentionné leur DISP d'origine.

Concours et expériences professionnelles dans l'AP

Graphique 4 : Aviez-vous déjà tenté le concours de technicien auparavant ? – Effectifs



Les agents ont rejoint la formation via l'examen professionnel (42) ou par liste d'aptitude (22).

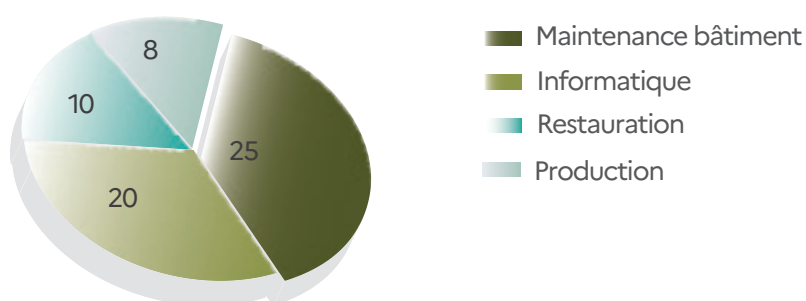
Pour 28 d'entre eux, c'était la première fois qu'ils essayaient de rejoindre la formation de technicien. Ainsi, 36 agents avaient préalablement tenté le concours de technicien avant de rejoindre ce corps via le plan de requalification : certains l'avaient passé une fois (17), d'autres deux fois (13) et 6 avaient fait trois tentatives au moins.

En outre, parmi leurs perspectives professionnelles, le concours de technicien constituait le premier choix de 6 agents. Deux personnes n'ont pas répondu à cette question.

Par ailleurs, deux élèves envisagent de passer le concours de directeur technique au cours de l'année à venir.

Huit personnes avaient déjà travaillé dans l'administration pénitentiaire avant de passer le concours de technicien. Les durées des expériences sont très étendues avec au minimum 2 ans et au maximum 17 ans, soit 7 années d'expérience en moyenne.

Graphique 5 : Spécialités dans l'administration pénitentiaire - Effectifs⁴



Les spécialités des agents techniques se répartissent en 5 domaines : la maintenance bâtiment, l'informatique, la restauration, l'hygiène et la sécurité, et la production. Les agents interrogés sont plus nombreux à exercer les spécialités de maintenance

bâtiment (25) et d'informatique (20). La restauration et la production sont citées par respectivement 10 et 8 répondants, et aucun n'a mentionné le domaine d'hygiène et de sécurité.

⁴ Un agent n'a pas précisé sa spécialité

Motivations, attentes et perspectives professionnelles

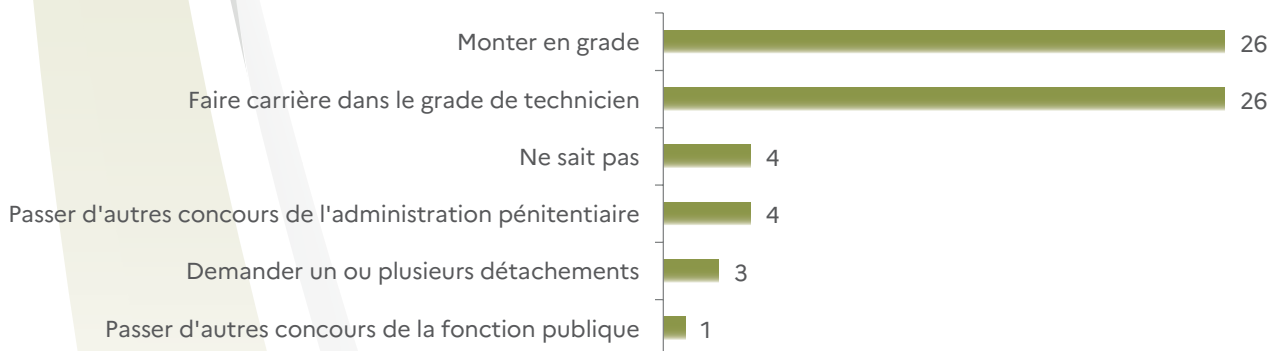
Graphique 6 : Première motivation à intégrer le corps des techniciens – Effectifs



La première motivation des agents à intégrer le corps des techniciens réside dans les responsabilités et la notion de management liées au poste (26 mentions). La reconnaissance professionnelle / la promotion sociale est citée par 16 répondants et se place ainsi en deuxième position, devant les perspectives d'évolution, mentionnées par 9 agents.

Enfin, le salaire, la pratique d'un métier relationnel / d'équipe et l'attrance pour la diversité des missions sont cités par 4 agents chacun, et un répondant mentionne le fait de monter en grade.

Graphique 7 : Perspectives professionnelles en début de formation – Effectifs



La montée en grade et la volonté de faire carrière dans le grade de technicien arrivent ex-aequo en tête des perspectives professionnelles des agents : 26 les ont chacun mentionnés. Certains agents ne savent pas encore quel tournant donner à leur carrière (4), tandis que d'autres souhaitent passer d'autres

concours, de l'administration pénitentiaire (4) ou de la fonction publique (1). Enfin, quelques agents envisagent de demander un ou plusieurs détachements (3).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

OCTOBRE 2021

Observatoire
de la formation

Directeur de la publication : Christophe MILLESCAMPS - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE - Saisie : Jacinthe BRISEBOIS-PATARD

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99